

📌 L'évaluation en pédagogie : Définitions et concepts-clés

Descriptif : L'évaluation, tout le monde en parle, mais sait-on bien de quoi nous parlons ? Le vocabulaire que nous utilisons est-il bien adapté ? Cet article se propose de clarifier les concepts clés soulevés par l'évaluation dans le cadre pédagogique.

Frédéric Rufin, le 5 mai 2004

LA COMPETENCE

On peut la définir comme un ensemble de savoir-faire conceptualisés dont la maîtrise implique la mise en oeuvre combinée de savoirs formalisés (connaissances scientifiques et techniques), de savoirs pratiques et comportementaux, d'opérations mentales. [1] [2]

La compétence, au-delà de cet ensemble de savoirs et de savoir-faire de différents types à mobiliser, combiner, transposer, suppose un "savoir agir dans une situation professionnelle [ou scolaire] complexe en vue d'une finalité". [3]

La compétence se développe et s'évalue à travers la réalisation de tâches et des effets qui en résultent (= la performance). On peut distinguer compétences générales ou transversales (dégager l'essentiel, problématiser, travailler en équipe...) et des compétences spécifiques à une discipline.

TACHE (ou but, environnement, opérations)

C'est l'activité prescrite à un sujet en vue d'atteindre un but (produire tel objet observable), dans un environnement donnée au moyen d'actions ou d'opérations. La tâche gagne à être définie par des critères qui définissent l'attendu par rapport à un ou plusieurs objectifs. Elle suppose des consignes qui finalisent l'activité (le but / la production demandée), indiquent éventuellement des éléments de méthode, et les conditions de réalisation. La réalisation de la tâche nécessite la mise en oeuvre d'opérations invariantes qui lui sont spécifiques et que le sujet effectue en fonction de démarches qui lui sont propres.

EVALUER

• **EVALUER**, c'est mettre en relation des éléments issus d'un observable (ou référé) et un référent pour produire de l'information éclairante sur l'observable, afin de prendre des décisions. [4]

o **Le Référent**, "ce à quoi se rapporte pour devenir plus intelligible un matériel donné". Il comporte l'objectif de l'action (les compétences visées) et les critères sur lesquels on s'appuiera pour évaluer l'observable, c'est-à-dire la production de l'apprenant en fonction de la tâche prescrite. Si on évalue un produit fini, les critères seront des qualités attendues de ce produit ; si on évalue un processus, les critères

seront des opérations invariantes à réaliser pour fabriquer ce produit et qui mettent en jeu les compétences visées. [5]

o **Le Référé**, c'est l'observable (la production / la démarche) et les indicateurs qui permettront de se prononcer en fonction des critères.

• **EVALUER**, c'est porter un jugement de valeur, à partir d'un outil de mesure, dans le but de prendre une décision.

• **LES 3 QUALITES ESSENTIELLES D'UN OUTIL D'EVALUATION :**

o **Validité** : Degré de précision avec lequel l'instrument mesure ce qu'il a pour objet de mesurer.

o **Fiabilité** : (fidélité) Constance avec laquelle un instrument mesure une véritable donnée.

o **Objectivité** : Degré de concordance entre les jugements portés par les examinateurs indépendants et compétents sur ce qui constitue une bonne réponse pour chacun des éléments d'un instrument de mesure.

• **AUTRES QUALITES :**

o Pertinence

o Clarté

o Reproductible

o Equité

L'évaluateur peut-être une personne extérieure, un pair, un formateur, un usager.

CONTROLE / EVALUATION

A la suite des travaux d'Ardoino et Berger, on distingue contrôle et évaluation.

• **LE CONTROLE** : mesure des écarts entre des produits, des démarches et une norme extérieure, préétablie. Le contrôle est monoréférentiel. Il suppose un avant, un après. Il est régi par des critères de conformité, de logique, de cohérence. Il vérifie pour valider ou rejeter, corriger ou sanctionner. Il vise à normaliser. Les procédures de contrôle ne sont pas annoncées. Il y a extériorité de l'apprenant, qui ne participe pas à l'élaboration des procédures de contrôle.

• **L'EVALUATION** : pluri-référentielle, englobe et dépasse le contrôle. Elle privilégie le qualitatif sur le quantitatif. Au-delà du contrôle analytique, elle est conçue comme un processus intervenant dans un système ouvert, en évolution, en vue d'en élucider le fonctionnement et l'évolution. Les référentiels s'élaborent dans le processus même de l'évaluation. En ce sens, elle ne peut être que partagée par les acteurs.

Saisir la réalité à travers des procédures de contrôle ou la saisir plus largement à travers une évaluation qui cherche à comprendre sont des attitudes révélatrices d'un système explicatif du Monde qui met en jeu les valeurs profondes du sujet.

L'apprenant participe à l'élaboration des procédures d'évaluation.

CRITERES D'EVALUATION

Dimensions abstraites, qualitatives d'un objet sur lesquelles on s'appuie pour se prononcer sur l'objet. On distingue critères de réussite et critères de réalisation.

- **LES CRITERES DE REUSSITE** sont des caractéristiques du produit attendu retenues pour l'estimer et l'apprécier en fonction d'un référent pré-établi (conformité à la consigne, exactitude / complétude, cohérence, pertinence, rigueur, communicabilité, originalité, efficacité...)

- **LES CRITERES DE REALISATION** ou opérations invariantes impliquées par la réalisation de la tâche découlent d'une analyse de la tâche.
(ex. pour le résumé : identifier le type de texte à résumer, la fonction du résumé et le destinataire, distinguer idées et illustrations de ces idées, dégager la structure du texte, sélectionner les informations / idées événements essentiels, les reformuler, organiser le résumé en reprenant la structure et les marques d'énonciation (suivant la fonction du résumé), rédiger l'ensemble de façon personnelle et concise.)
Ils servent aux apprenants pour se guider dans la réalisation et améliorer leur action, autrement dit pour la réguler et aux enseignants pour repérer où se situent les erreurs des élèves et produire un feed back en cours d'apprentissage. [6]

INDICATEURS

Un indicateur est la version ou conversion concrète d'un critère, un indice pris dans l'observable qui permet de dire si l'objet répond au critère.

(ex. les idées présentes dans le résumé ; l'enchaînement de ces idées ; le pourcentage de réussite des étudiants aux tests de contrôle...)

Plusieurs indicateurs, se combinant, peuvent correspondre à un même critère.

EVALUATION CRITERIEE

"Evaluation qui apprécie un comportement en le situant par rapport à une cible (le critère qui correspond à l'objectif à atteindre)". (résultat comparé à un critère/performance) [7]

EVALUATION NORMATIVE

Une évaluation qui situe les individus les uns par rapport aux autres, en fonction des scores obtenus par les membres d'un groupe de référence. Dans l'évaluation scolaire courante, la norme de référence est bien souvent constituée par les performances moyennes du groupe classe. (résultats comparés aux résultats du groupe) [8]

EVALUATION SOMMATIVE

"Evaluation par laquelle on fait un inventaire des compétences acquises, ou un bilan, après une séquence de formation d'une durée plus ou moins longue". L'évaluation sommative met l'accent sur les performances (les productions réalisées) évaluées en fonction des critères de réussite. Elle relève davantage du contrôle que de la régulation, sans l'exclure pour autant. (niveau acceptable de performance). [9]

AUTOEVALUATION

Il s'agit d'une évaluation interne conduite par le sujet de sa propre action et de ce qu'elle produit. C'est un processus d'altération de son référentiel d'action au cours de confrontations entre son propre référentiel et celui ou ceux d'autrui. [10]

Elle se traduit par un dialogue de soi à soi, une réflexion métacognitive. [11]

L'autoévaluation délibérée, qui amène le sujet à interroger, réguler, transformer son action (produit, démarche, conceptions implicites sous-jacentes) ne peut être imposée. [12]

EVALUATION FORMATIVE

"Evaluation dont l'ambition est de contribuer à la formation". Elle privilégie la régulation en cours de formation. Elle tente de fournir à l'apprenant des informations pertinentes pour qu'il régule ses apprentissages et elle renvoie à l'enseignant un feedback sur son action qui lui permet d'adapter son dispositif d'enseignement. L'évaluation formative met l'accent davantage sur les processus évalués à travers les critères de réalisation. (pas de note ou indicative) [13]

EVALUATION FORMATRICE

Présente une plus grande implication de l'apprenant.

L'apprenant participe, discute l'outil d'évaluation. Elle rejoint l'autoévaluation.

LES INTENTIONS DE L'EVALUATION en FONCTION DU COURANT PEDAGOGIQUE

• OBJETS DE L'EVALUATION :

- o Le Savoir
- o Le Savoir Faire
- o Le Savoir Etre

La forme de l'évaluation conditionne la façon d'apprendre de l'étudiant.

• **COURANT BEHAVIORISTE** : Evaluation Sommative et Normative critériée

• **COURANT COGNITIVISTE** : Evaluation des stratégies cognitives et métacognitives (compétences transversales). Evaluation du processus et non du résultat

[1] MALGLAIVE G., 1990, Enseigner à des adultes, PUF.

[2] ERGNAUD G., 1995, "Introduction", Dossier : Compétences, Performances Humaines & Techniques, n°75-76 mars-avril/mai-juin 1995, pp. 7-12.

[3] LE BOTERF G., 1998, l'ingénierie de compétences, Editions d'Organisation.

[4] HADJI Ch., 1990, Evaluation, les règles du jeu, ESF.

[5] ARDOINO J. & BERGER G., 1989, "D'une Evaluation en miettes à une évaluation en actes", Matrice-ANDSHA.

[6] BONNIOL J.J. & GENTHON M., 1989, "L'évaluation et ses critères : les critères de réalisation", Repères, n° 79, p. 107-115.

[7] HADJI Ch., 1997. L'Evaluation démystifiée, ESF.

[8] Ibid 4

[9] Ibid 4

[10] CAMPANALE F., 1997. "Autoévaluation et transformations de pratiques pédagogiques". Mesure et Evaluation en Education, Vol. 20, n°1, p. 1-24.

[11] ALLAL L. & BAIN D., PERRENOUD P., 1993, Evaluation formative et didactique du français, Delachaux et Niestlé.

[12] PAQUAY L., 1994, " Prescrire l'auto-évaluation ? Oui, mais... ! " , Bulletin de l'Admee, n°94/2 - octobre.

[13] Ibid 4